BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS A PARTIR DU 1er JUILLET 2025

NB:

a) Toutes les commissions sont soumises conformément à la fiscalité en vigueur à la Taxe sur Activité Financière (TAF) de 10% ou à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) de 18%

b) Toutes les commissions sont libellées en FCFA (HT et TTC)

c) Le Taux de Base Bancaire (TBB) est de 9%
Pièces à fournir pour les ouvertures de compte : Formulaire à remplir
Pièce d'identité - Justificatif d'adresse - 2 photos d'identité - Justificatif

d) de profession et de revenu

I – CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1	**Conditions d'ouverture de compte**	
1.1.1	**Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)**	
1.1.1.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.1.1.3	Dépôt à terme	Gratuit (1er versement > 10.000.000 FCFA)
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	Gratuit
1.1.1.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.1.1.6	Compte sur livret	N/A
1.1.1.7	Compte joint	
1.1.1.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.8	Compte indivis	
1.1.1.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.8.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.9	**Autres types de comptes**	
	Compte Non Résident	Gratuit
	Compte en devises	avec justification et sous réserve de l'autorisation de la BCEAO Validité 1 an à renouveller au moins 1 mois avant l'échéance
	Compte Diaspora	Gratuit
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Gratuit
1.1.1.11	Assurance décès accidentel associé au compte chèque	N/A
1.2	**Conditions de Clôture de compte**	
1.2.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.2.4	Compte d'épargne logement	Gratuit
1.2.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.2.6	Compte sur livret	Gratuit
1.2.7	Compte joint	
1.2.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.2.8	Compte indivis	
1.2.8.1	Compte chèque	Gratuit
1.2.8.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.2.9	Lettre de clôture juridique	Gratuit
1.2.10	Attestation de clôture de compte	33 000 FCFA TTC
1.2.11	Autres types de cloture de comptes	Gratuit

II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	**Gestion de comptes**	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	TBB (Taux actuel 9%) + 4 points +TAF
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne simple	Gratuit
2.1.1.3	Commission du plus fort découvert	0.025% min 1.000 F CFA HT/ mois
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	0.005 % sans minima
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé (avec autorisation)	10 000 FCFA HT/opération
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé (sans autorisation)	15.000 FCFA HT / Opération
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
	Compte chèque fonctionnaire (APE et ACE)	1 500 FCFA HT/mois
	Compte chèque Particulier Ordinaire	2 500 FCFA HT/mois
	Pack FONXIONARIA	2 800 FCFA TTC /mois
	Pack SALARIA et PACK SALARIA +	2 800 FCFA TTC/mois
	Pack ELITE	12.000 FCFA TTC / mois
	Pack FONXIONARIA PRIMA	5.000 FCFA TTC/ mois
	Pack PRIMA	5.000 FCFA TTC/ mois
	Pack FONXIONARIA	3.500 FCFA TTC / mois
	Pack SALARIA	3.500 FCFA TTC/ mois
	Pack VIVA	1.500 FCFA TTC/ mois
	Compte chèque DIASPORA	2 500 FCFA HT /mois
2.1.1.8	Arrêté de compte	N/A
2.1.1.9	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit (à l'ouverture de compte) 500 F CFA HT (Demande autre période)
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	RAS
2.1.1.12	Assurance automobile	RAS
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Gratuit
2.1.2.2	A la demande (mois en cours)	Gratuit avant le 5 du mois en cours. 1 000 FCFA HT/page à partir du 6 du mois en cours
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois)	1 000 FCFA HT/page
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.4	Autre type de relevé de comptes	
	Relevé pour formalités VISA	15.000 FCFA HT
2.1.5	**Attestations bancaires**	
2.1.5.1	Attestation de solde / avoirs	25 000 FCFA HT
2.1.5.2	Attestation de non engagement	30 000 FCFA HT
	Attestation d'engagement	30 000 FCFA HT
	Attestation de virement permanent et irrévocable pour études à l'étranger	60 000 FCFA HT
2.1.5.3	Autres types d'attestations bancaires	
	Attestation financière	
	* si caution de soumission délivrée par BOA	50 000 FCFA HT
	* si caution délivrée par autre banque	75 000 FCFA HT
	Attestation bancaire pour VISA ou pour ETUDES ou pour RECOMMANDATION	60 000 FCFA HT
	Attestation de compte	25 000 FCFA HT
	Attestation de confirmation de solde de comptes	60 000 FCFA HT
	Attestation de ressources	60 000 FCFA HT
	Attestation d'ouverture de compte	25 000 FCFA HT + TAF
	Information à caution (envoi à la charge du débiteur cautionné)	10 000 FCFA HT
	Lettre juridique de clôture de compte	25 000 FCFA HT
	Autres type de clôture de compte	5 000 FCFA HT
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte (à reverser au Trésor public)	100 FCFA TTC
2.1.7	Frais pour procuration	Gratuit
2.1.8	**Conditions créditrices**	
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	
	DAT : Dépôt initial	>10.000.000 FCFA
	Durée minimum	voir les CC
	Taux de rémunération	voir les CC
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	
	Compte épargne simple	
	Dépôt initial	5 000 FCFA
	Taux d'intérêt (IRC à déduire)	3.5 % / AN (IRC à déduire)
	Périodicité de calcul des intérêts	Annuelle
	Plafond de rémunération	10 000 000 FCFA
	Solde minimum rémunéré	50 000 FCFA
	Solde minimum autorisé	5 000 FCFA
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	
	Compte Epargne Elite	
	Taux de rémunération	3.65%/ AN + IRC A DEDUIRE
	Minimum rémunéré	>10 000 000 FCFA
	Plafond rémunéré	50 000 000 FCFA
	Périodicité de versement des intérêts	Annuelle
	Pénalités de rupture	clôture du compte et perte des intérêts de l'année en cours 4 retraits autorisés. Rupture dès le 5ème retrait
	Rémunération Epargne Elite liée au pack ELITE	
	Taux de rémunération	* 0 FCFA ≤ 10.000 000 FCFA = 3,5 %/an * >10 000 000 ≤ 100 000 000 FCFA = 4%/an * > 100 000 000 FCFA = DAT
	Périodicité de versement des intérêts	Semestrielle
	Pénalités de rupture	clôture du compte et perte des intérêts de l'année en cours
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	3.5 % l'an (IRC à déduire)
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	Négociable
2.1.8.6	Autres conditions créditrices	
2.2	**Moyens de paiement**	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	
2.2.1.11	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.12	Chèques non barrés / vignette	100 FCFA / feuillet à reverser au Trésor Public
2.2.1.13	Lettre-chèques	A facturer suivant coût impression
	Chèque de banque sur place	
2.2.1.14	Chèques de banque UEMOA	N/A
2.2.1.15	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	RAS
2.2.1.7	Chèques de guichet	1.500 FCFA HT
2.2.1.3	Certification de chèque	0 à 5 000 000: 5 000 FCFA HT 5000 000 a 25 000 000: 0.1% > 25 000 000: 25 000 FCFA HT
	Frais pour annulation de chèques certifié	5 000 FCFA HT
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	5 000 FCFA HT
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	6000 FCFA HT/chèque max 5 feuillets ou 30000 HT/carnet
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	6000/chèque max 5 feuillets ou 30000 HT/carnet
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	5.000 FCFA (Destruction des chèques demandés et non retirés après 6 mois)
	Frais de gardiennage	5 000 F CFA/mois après 3 mois
	Forçage pour paiement de chèque	Voir frais de dépassement
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	
	BOA/BDA : A la charge de l'émetteur et du bénéficiaire	10 000 FCFA HT
	BOA/Autres banques : A la charge de l'émetteur	10 000 FCFA HT
	Chèque autres banques/Bénéficiaire client BOA	0,2% min 15 000 FCFA HT max 20.000 FCFA HT
2.2.1.9	Forfait chèque impayé =à montant X FCFA (montant à préciser)	voir 2.2.1.8
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Suivant tarification en vigueur
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	
	Sur la place	Suivant tarification en vigueur
	Afrique	30 000 FCFA HT
	Hors Afrique	50 000 FCFA HT
2.2.1.12	Autres types de chèques	N/A
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	Service compris dans les comptes Packs
2.2.1.14	Encaissement de chèques	
2.2.1.14.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	
	Chèques tirés sur place	Gratuit
	Commission d'encaissement	Gratuit
	Commission de paiement	Gratuit
	Frais de port	Gratuit
	Date de valeur	J+1
	Chèques et effet déplacés Zone UEMOA	
	Frais d'encaissement	Gratuit
	Date de valeur	J+2
	Frais d'envoi	Gratuit
	Retour impayé (imputable au correspondant)	0,20% min 15 000 FCFA HT max 20 000 FCFA HT
2.2.1.14.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	
	Chèques déplacés ZONE EURO	
	Commissions d'encaissement	0,30% min 15 000 FCFA HT
	Frais de port	0,10% min 10 000 FCFA HT max 15 000 FCFA HT
	Frais de retour impayé	0,30% min 15 000 FCFA HT + frais correspondant
	Effets et chèques déplacés Hors UEMOA	
	Effets et chèques domiciliés BOA	
	TTHU	0,60%
	Commission de transfert	0,50 % min 30 000 FCFA HT
	Commision d'encaissement	0,20 % min 15 000 FCFA HT
	Frais swift	15 000 FCFA HT
	Retour impayé (imputable correspondant)	0,2 % min 75 000 FCFA HT max 100 000 FCFA HT
	Frais de dossier	7 000 FCFA HT
	Effets et chèques non domiciliés BOA	
	TTHU	0,60%
	Commission de transfert	0,50 % min 30 000 FCFA HT
	Commission d'encaissement	0,35 % min 15 000 FCFA HT
	Swift	15 000 FCFA HT
	Retour impayé (imputable correspondant)	0,2 % min 75 000 FCFA HT max 100 000 FCFA HT
	Frais de dossier	7 000 FCFA HT
	Retour impayé (imputable correspondant)	0,2 % min 75 000 FCFA HT max 100 000 FCFA HT
	Frais de dossier	7.000 FCFA HT
2.2.2	**Cartes bancaires**	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Cartes privatives SESAME MAUVE	8 400 FCFA TTC (soit 700 FCFA TTC/mois)
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA) SESAME TURQUOISE	8 400 FCFA TTC (soit 700 FCFA TTC/mois)
2.2.2.1.2.1	Retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client	DAB BOA Bénin : Gratuit BOA hors Bénin : 330 FCFA TTC
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux Guichets Automatiques de Banque de la banque du client	BOA/BDA : France Autre banque locale : 330 FCFA TTC
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA (Autres banques locales et GIM)	550 FCFA TTC
2.2.2.1.2.4	Mini relevé	Gratuit
	Alerte électronique	Gratuit (voir conditions packs)
	Solde au DAB	Gratuit
	Relevé de compte électronique	Gratuit
	Renouvellement de carte	8 400 FCFA TTC
	Avis d'opéré	Gratuit (voir conditions packs)
	Retrait DAB autres filliales BOA	550 FCFA TTC
	Relèvement ponctuel de plafond	5 500 FCFA TTC
	Carte supplémentaire	8 400 FCFA TTC
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuels	700 FCFA TTC/mois Frais de destruction de cartes non retirées au bout de 6 mois 5 500 FCFA TTC
2.2.2.1.2.6	Frais annuels	8 400 FCFA TTC ou 700 FCFA TTC/mois
2.2.2.1.3	Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	Voir rubriques Transferts rapides
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec: VISA, MASTERCARD, etc.)	VISA BLEUE - VISA ELITE - VISA GOLD - VISA PLATINUM
	Coût d'acquisition ou d'abonnement	BLUE 24.000 FCFA TTC ELITE 50.000 FCFA TTC GOLD 50.000 FCFA TTC PLATINUM 120.000 FCFA TTC
2.2.2.1.4.1	Retrait Guichets Automatiques de banque clients (GAB) BOA	Gratuit
2.2.2.1.4.2	Retrait (GAB) confrères du BENIN	500 FCFA TTC
2.2.2.1.4.3	Retrait (GAB) hors BENIN : Retraits UEMOA	500 FCFA TTC
	Retraits à l'international (Hors UEMOA)	2.000 FCFA TTC
2.2.2.1.4.4	Transfert de carte à carte	1,5 % min 500 FCFA HT
	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) BOA	1% du montant + 1 000 FCFA
	Achat sur (TPE) international	1% du montant + 1 000 FCFA
	Paiement sur TPE au Bénin	Gratuit
	Consultation solde et mini relevé	Voir 2.2.2.1.2.2
	Consultation solde sur DABs BOA locaux	0 FCFA
	Consultation solde sur GAB confrères	300 FCFA HT
	Consultation solde à l'international	300 FCFA HT
	Relèvement de plafond de retrait	5 500 FCFA HT
	Réimpression du code PIN	5 500 FCFA HT
	CARTES VISA GOLD ET VISA ELITE	
	Coût d' Acquisition (valable 3ans)	50 000 FCFA TTC
	Redevance annuelle	50 000 FCFA TTC
	Retrait sur GAB réseau BOA Bénin	Gratuit
	Retrait sur GAB autre banques locales	500 FCFA TTC
	Retrait sur GAB réseau hors Bénin	Voir 2.2.2.1.4.3
	Consultation solde sur GAB réseau BOA hors Bénin	500 FCFA TTC
	Consultation solde sur GAB autres banques au Bénin	500 FCFA TTC
	Consultation solde sur GAB à l'étranger	1 200 FCFA TTC
	Relèvement de plafond de retrait	5 500 FCFA TTC
	Réimpression de carte	50 000 FCFA TTC
	Réimpression de code PIN	5 500 FCFA TTC
	Paiement GIM	550 FCFA TTC
	Paiement réseau BOA hors Bénin	550 FCFA TTC
	Paiement à l'étranger	2,5% + 2 000 FCFA TTC
	Paiement sur internet	2,5% + 2 000 FCFA TTC
	Retrait sur TPE BOA Bénin	Gratuit
	Retrait sur TPE autres banques au Bénin	2,5% + 2 000 FCFA TTC
	Retrait sur TPE à l'étranger	2,5% + 4 000 FCFA TTC
	CARTE VISA PLATINUM	
	Acquisition (valable 3 ans)	120 000 FCFA TTC
	Redevance annuelle	120 000 FCFA TTC
	Retrait sur GAB réseau BOA hors Bénin	550 FCFA TTC
	Retrait sur GAB autre banques locales	550 FCFA TTC
	Retrait sur GAB réseau hors Bénin	Voir 2.2.2.1.4.3
	Consultation solde sur GAB réseau BOA hors Bénin	500 FCFA TTC
	Consultation solde sur GAB autres banques au Bénin	500 FCFA TTC
	Consultation solde sur GAB à l'étranger	1 200 FCFA TTC
	Relèvement de plafond de retrait	5 500 FCFA TTC
	Réimpression de carte	50 000 FCFA TTC
	Réimpression de code PIN	5 500 FCFA TTC
	Paiement GIM	550 FCFA TTC
	Paiement réseau BOA hors Bénin	550 FCFA TTC
	Paiement à l'étranger	2,5% + 2 000 FCFA TTC
	Paiement sur internet	2,5% + 2 000 FCFA TTC
	Retrait sur TPE BOA Bénin	Gratuit
	Retrait sur TPE autres banques au Bénin	2,5% + 2 000 FCFA TTC
	Retrait sur TPE à l'étranger	2,5% + 4 000 FCFA TTC
2.2.2.1.5	**Carte prépayée**	Non commercialisée (NC)
2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte	
	2.2.2.1.5.2 Retrait (GAB) BOA BENIN	
2.2.2.1.5.3	Retrait (GAB) autres banques BENIN	
2.2.2.1.5.4	Retrait (GAB) Hors BENIN	
2.2.2.1.5.5	Transfert de carte à carte	
2.2.2.1.5.6	Achat sur TPE BENIN et UEMOA	
2.2.2.1.5.7	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet hors pays	
2.2.2.1.5.8	Consultation de solde sur Guichets Automatiques de banque (GAB)	
2.2.2.1.5.9	Autorisation refusée sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)	
2.2.2.1.5.10	Provision insuffisante sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)	
2.2.2.1.5.11	Remplacement de la carte	
2.2.2.1.5.12	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.1.5.13	Assistance clientèle par un opérateur banque X	Gratuit
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle	Au prix d'adhésion pour toutes les cartes
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	Frais d'une nouvelle carte
2.2.2.4	Frais de reconfection de carte (sauf défectueuse)	Frais d'une nouvelle carte
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel	5 500 FCFA TTC
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	5 500 FCFA TTC
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	5.500 FCFA TTC
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (particulier)	RAS
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	RAS
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	Relevement de plafond de retrait 5 000 FCFA TTC
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	Au cas par cas suivant la destination
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	Gratuit
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte):	
	Location TPE	Négociable au cas par cas Com accepteur /Transaction visa : 1% à 3% TTC /transaction
2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	Electronique : Gratuit
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.1.1	*Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.1.2	*Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales (GIM UEMOA)	500 FCFA TTC
2.2.2.13.1.3	*Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	500 FCFA TTC
2.2.2.13.4	*Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA Retraits internationaux VISA	2,5 % du montant + 2.000 FCFA HT
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.2.1	*Consultation/édition de solde dans la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.2.2	*Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	300 FCFA TTC
2.2.2.13.2.3	Consultation/édition d'historique de solde	Gratuit
2.2.2.14.	Paiements	
2.2.2.14.1	*Dans la zone UEMOA	550 FCFA TTC
2.2.2.14.2	*Hors zone UEMOA	2,5 % du montant + 2 000 FCFA
2.2.3	**Virements et Prélèvements**	
2.2.3.1.	**Virements**	Gratuit
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte BOA/BOA)	Gratuit
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	6 000 FCFA HT
2.2.3.1.4	Virement entre agences BOA/BOA en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	0 a 500 000: 5 000 FCFA HT 500 001 a 2 000 000 : 10 000 FCFA HT 2 000 001 a 10 000 000: 15 000 FCFA HT 10 000 001 a 50 000 000: 25 000 FCFA HT >50 000 000: 35 000 FCFA HT
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux/ communautaires/internationaux	
	EURO	0 a 500 000: 5 000 FCFA HT
	- Clients	
	. Commissions	Franco
	. Frais de Correspondant (frais à rembourser par le client)	7 000 FCFA TTC (suivant correspondant)
	- Non Clients	
	. Commissions	0,25% Min 10 000 FCFA HT
	. Frais de dossier	6 000 FCFA HT
	. Frais de Correspondant (frais à rembourser par le client)	7 000 FCFA TTC (suivant correspondant)
	. Commissions CRP	1 000 FCFA HT
	. **AUTRES DEVISES**	
	- Clients	
	. Commissions	Franco
	. Frais de Correspondant (frais à rembourser par le client)	Min 3 500 FCFA Max 7 000 FCFA TTC
	- Non Clients	
	. Commissions	0,25% Min 10 000 FCFA HT
	. Frais de Correspondant (frais à rembourser par le client)	Min 3 500 FCFA Max 7 000 FCFA TTC
	. Frais de dossier	5 900 FCFA TTC
	. Commissions CRP	1 000 FCFA HT
	APPEL DE FONDS	Fixe 10.000 FCFA HT+ SWIFT 5.000 FCFA HT
2.2.3.1.7	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	Création du dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.2	Exécution des opérations	BOA/BDA : Gratuit BOA/Autre banque : 6.000 FCFA HT
2.2.3.1.8	Modification de Virement Permanent	Gratuit
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds (domestiques)	
	Réception : à la charge du bénéficiaire	1/1000 min 5000 FCFA TTC ; max 50 000 FCFA HT
	Emission : à la charge du donneur d'ordre	1/1000 min 5000 FCFA HT ; max 50 000 FCFA HT
2.2.3.2	**Prélèvements**	
2.3.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	Applicable au donneur d'ordre
2.3.3.2.1.1	Création de dossier	Gratuit
2.3.3.2.1.2	Exécution de l'opération	
	- Vers un compte interne	Gratuit
	- Vers une autre banque de la place ou dans l'UEMOA	6 000 FCFA / envoi à la charge du donneur d'ordre (Voir conditions UEMOA)
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	N/A
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	N/A
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	N/A
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision) (si plus de 2 impayés, annulation de l'ordre + frais de retour de dossier)	10 000 F CFA HT
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	6 000 FCFA HT

III - SERVICES BANCAIRES

3.1	**Dates de valeurs appliquées**	
3.1.1	**Virements reçus**	J+1
3.1.2	Remise de chèques	
	BOA/BDA	J+1
	Autres banques	J+3
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4	**Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques**	J-1
3.1.5	Versement et retrait d'espèces	
	*Versement	J
	*Retrait	J
3.1.6	Livrets d'épargne	J + 15
3.2	**Frais liés aux services bancaires**	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement des frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	0,1% min 5000 FCFA HT max 25 000 FCFA HT
3.2.4	Emission chèque de banque en autres devises	
3.2.5	Rejet de chèque	
BOA/BDA :	A la charge de l'emetteur et du bénéficiaire	15.000 FCFA HT
	BOA/Autres banques :	
	A la charge de l'émetteur	0,2% du montant 15 000 HT Min Max 22 000 HT
3.2.6	Demande d'opposition	6 000 FCFA HT/Feuillet et 30 000 FCFA/ carnet
3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt	30 000 FCFA HT + TAF
3.2.8	Ouverture de dossier pour Protêt	30 000 FCFA HT + TAF
3.2.9	Frais de circularisation	Pour les pers. Morales
3.2.10	Changement de signature	Gratuit
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.13	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.14	Frais de nantissement	110 000 FCFA TTC
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	30 000 FCFA HT + TAF
	Main levée sur saisie attribution /ATD	20. 000 FCFA
3.2.16	Frais de reclassement	N/A
	Commission de modification de garantie (non formalisée)	30.000 FCFA HT
	Commission de dérogation de mise en place de crédit	60.000 FCFA HT
	Commission de renonciation au crédit	30.000 FCFA HT

IV - SERVICES BANQUE A DISTANCE

4.1	**Avis de débit et de crédit par voie électronique**	Gratuit pour les abonnés BSMS et packs
4.2	Banque en ligne	Gratuit
4.3	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	Gratuit
4.3.1	Paiement par Mobil APP / MyBOA	N/A
	Virement compte à compte interne BOA/BDA	Gratuit
	Virement compte à compte domestique électronique	6 000 FCFA HT 2 500 FCFA HT si client pack Elite
	Virement compte à compte domestique sur support papier	
	Virement compte à compte Réseau BOA	6 000 FCFA HT 2 500 FCFA HT si client pack Elite
	Virement compte à compte UEMOA	6 000 FCFA HT 2 500 FCFA HT si client pack Elite
4.4	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	cf. tarifs appliqués aux virements domestiques et à l'international 25% de réduction sur les frais de dossier si pack Elite
4.5	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	N/A
4.6	Services SMS	Gratuit
4.7	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile	Gratuit
4.8	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit
4.9	Transfert à partir d'une carte au DAB	500 FCFA HT

V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	**Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale**	
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	N/A
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Frais d'expédition
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Frais d'expédition
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	N/A
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	N/A
5.7	Certificat de non-paiement	10 000 FCFA HT
5.8	Autres frais pour incidents de paiement	
	Lettre d'injonction	5 000 FCFA HT
	En cas de récidive au cours du même exercice	25 000 FCFA HT

VI - OPERATIONS SUR TITRES

Contacter BOA CAPITAL

VII - OPERATIONS DE CHANGE

7.1	**Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)**	Voir page 18. Conditions des Entreprises
	Vente de billets de banque en euros	Commission de traitement
7.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	Non commercialisé
	Achat de billets de banque autres devises	Commission de change
	Vente de billets de banque autres devises	Commission de change
7.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises	Non commercialisé

VIII – OPERATIONS DE CREDIT

LE TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG) EST CALCULE SUIVANT LA FORMULE CI-APRES EN INTEGRANT LA SOMME DES COMMISSIONS ET FRAIS :

$$\sum_{k=1}^{k=m} \frac{A_k}{(1+i)^{tk}} = \sum_{p=1}^{p=n} \frac{A_p}{(1+i)^{tp}}$$

8.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD + Marge)	TBB (9%) + 4 points HT
	Pénalité en cas d'impayé	+2 points
8.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD + Marge)	TBB (9 %) + 4 points HT
8.1.3	Facilités de caisse ou découvert ponctuel par dépassement (max TBB + 3)	5 000 FCFA HT
	Commission par découvert accordé	5 000 FCFA HT + TAF
	Commission du plus fort découvert	0,25 % min 5 000 FCFA HT / mois
8.1.4	Autres crédits à court terme (MTD + Marge)	TBB (9%) + 4 points
	Crédits à court terme (PTAE non compris)	Se référer à la nouvelle grille tarifaire en vigueur
	Frais de dossier	Se référer à la nouvelle grille tarifaire en vigueur
8.1.5	Crédits à moyen et long termes (CMT et CLT) (MTD	
	Jusqu'à 60 mois	
	Frais de dossier	Se référer à la nouvelle grille tarifaire en vigueur
	Plus de 60 mois	
	Frais de dossier	Se référer à la nouvelle grille tarifaire en vigueur
	Crédits évènementiels	Voir note de campagne
	Crédits scolaires (PTAE)	Voir note de campagne
	Avance sur DAT	Voir CC en agence
	*** Crédits Immobiliers**	
	Moyen terme (MDT+Marge)	Se référer à la nouvelle grille tarifaire en vigueur
	Taux	Se référer à la nouvelle grille tarifaire en vigueur
	Durée	Se référer à la nouvelle grille tarifaire en vigueur
	Frais de dossier	Se référer à la nouvelle grille tarifaire en vigueur
	Commission de traitement	Se référer à la nouvelle grille tarifaire en vigueur
	* **Prêt Ma Maison**	Contacter votre Agence
	Durée	Jusqu'à 20 ans
8.1.6	* **Crédit-bail (Mobilier et Immobilier)**	
8.1.6.1	* **Mobilier**	Contacter l'Agence
	.Crédit-bail à court terme (MTD + Marge)	Loyers fixés selon les modalités du contrat
	Frais de dossier	Se référer au contrat CB
	Commission de traitement	Se référer à la nouvelle grille tarifaire en vigueur
	Remboursement anticipé	4 % du montant à rembourser +TVA
	Retard de paiement	2% / loyer impayé TTC
	.Crédit-bail à moyen et long terme (MT